



Newsletter n° 20 - Janvier 2026

Belle et Sainte Année 2026

Promulgation des Orientations Diocésaines de l'Enseignement Catholique (Livrets en lien)



**ORIENTATIONS
DIOCÉSAINES**
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
AIX EN PROVENCE • DIGNE • GAP



**ORIENTATIONS
DIOCÉSAINES**
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
ANNEXE DU DIOCÈSE DE GAP-EMBRUN



ec enseignement
catholique
Direction interdiocésaine
d'Aix-Digne-Gap

Dioce
Gap-Embrun

Informations
Direction Inter Diocésaine d'Aix-Digne-Gap



9e Cross des établissements catholiques des Hautes-Alpes

Mardi 19 Mai ou Jeudi 21 mai (si pluie)
au cœur du Parc Saint Joseph

Merci de bien vouloir noter la date !
Tous les élèves sont attendus !

4 | Votre région Faits divers & Justice

Alpes du Sud

L'enseignement catholique signe un protocole avec la Justice



Les parquets de Digne-les-Bains et Gap ont signé le protocole avec l'enseignement catholique. Photo Le DL/Celine Legay

L'objectif de ce document est de fluidifier les échanges entre l'enseignement catholique et le cadre d'infractions commises au sein des établissements scolaires, « violences mentales, violences physiques et sexuelles, stupéfiantes ».

C'est une première entre l'enseignement catholique des Alpes du Sud. Ce mardi 19 janvier à Manosque, les parquets de Digne-les-Bains et de Gap ont signé un protocole opérationnel avec Sébastien Dey, directeur régional de l'enseignement catholique des Alpes du Sud, et Sébastien de Haute-Provence et il a une partie des Bouches-du-Rhône. Ce sont 10 000 élèves à Digne et 25 000 élèves au total.

Objectif de ce document : fluidifier les échanges entre la justice et l'enseignement catholique pour lutter contre les faits de délinquance dans le milieu scolaire. Harcèlement, violences physiques et sexuelles, trafic de stupéfiant... « Cela

concerne tous les types d'infractions », résume Marion Lévy, procureur de la République de Gap. Qu'elles soient commises au sein des établissements scolaires ou ailleurs, « elles sont assimilées à une peine de trois ans de prison avec sursis ».

« Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger »

Ce sont au moins 10 documents qui sont en soi déjà appliqués depuis plusieurs mois. L'enjeu est de faire évoluer le fonctionnement dans la durée, malgré les changements de personnels administratifs et pédagogiques pour ceux qui vont nous succéder », précise Marion Lévy. « L'harcèlement, par exemple, un fait ne passe sous les radars de l'école mais passe sous le radar de la justice », ajoute-t-elle.

« Nous ne partons pas de rien et avons déjà eu l'occasion d'échanger sur des dossier », poursuit la magistrat. « Cela

concerne tous les types d'infractions », résume Marion Lévy, procureur de la République de Gap. Qu'elles soient commises au sein des établissements scolaires ou ailleurs, « elles sont assimilées à une peine de trois ans de prison avec sursis ».

Concrètement, le protocole était signé avec les trois parquets du secteur sensé. « À l'initiative du directeur interdiocésain de Gap », précise Marion Lévy.

C'est ce qui fait que cela a pu être grisé de façon plus fluide », ajoute Sébastien Dey, directeur régional.

« Le fait que tout soit cadre régional, c'est une bonne chose pour les établissements. Savoir que les choses sont organisées et clairement établies », ajoute Sébastien Dey. Si ce type d'accord existe déjà largement dans l'enseignement catholique, son extension au privé reste réservée à l'avenir. « Pour ce jour, des protocoles similaires sont en place à Paris ou encore en Loire-Atlantique. »

• Céline Legay

L'Enseignement Catholique signe un protocole avec la Justice

extrait du Dauphiné libéré du 20-01-2026



Quand le MÉDICAL rencontre le SCOLAIRE "Comprendre et accompagner les enfants ayant des troubles du neurodéveloppement"

Mercredi 14 janvier s'est tenue une journée pédagogique organisée par la DDEC en partenariat avec le CHIAP (Centre Hospitalier du Pays d'Aix), cet évènement avait pour objectif de sensibiliser aux troubles du neurodéveloppement, de mieux comprendre leurs manifestations et d'explorer des pistes d'actions).

Une forte mobilisation des équipes : 130 enseignants des 1er et 2nd degrés ont participé à cette journée.

Cette journée s'est déroulée autour de plusieurs conférences animées par des professionnels de santé et d'une table ronde :

- Conférence 1 : Troubles du neurodéveloppement animée par le Dr Di RUGGIERO
- Conférence 2 : Troubles spécifiques des apprentissages par Céline COMMEIRAS, orthophoniste
- Conférence 3 TDAH et Opposition aux apprentissages, présentée par Aurélie CASANO MAILLARD, Psychologue spécialisée en neuropsychologie.
- Conférence 3 : optimiser les apprentissages et outils pratiques présentés par

Cette journée fût stimulante, riche en apport scientifique, en retours d'expérience et porteuse d'avenir.

Les participants ont pu apprécier la qualité des échanges, la clarté des explications et la capacité des professionnels de santé à adapter le « jargon médical » au public enseignant.

Journée qui ouvre des perspectives de collaborations entre le monde médico-social et le monde éducatif au service d'une meilleure prise en compte des besoins des élèves.

Le Lycée Professionnel Sainte Elisabeth - Septèmes les Vallons recherche son Responsable de vie Scolaire

[Lien offre d'emploi](#)

Infos + dans le BO (liens sur image)

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

ZONE A	ZONE B	ZONE C	
Béziers, Béziers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris-Toulouse, Versailles	
Prérentrée des enseignants		Vendredi 29 aôut 2025	
Rentrée scolaire des élèves		Reprise des cours : lundi 1er septembre 2025	
Vacances de la Toussaint		Fin des cours : samedi 16 octobre 2025 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2025	
Vacances de Noël		Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2026	
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 7 février 2026 Reprise des cours : lundi 23 février 2026	Fin des cours : samedi 14 février 2026 Reprise des cours : lundi 2 mars 2026	Fin des cours : samedi 21 février 2026 Reprise des cours : lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 4 avril 2026 Reprise des cours : lundi 20 avril 2026	Fin des cours : samedi 11 avril 2026 Reprise des cours : lundi 27 avril 2026	Fin des cours : samedi 18 avril 2026 Reprise des cours : lundi 4 mai 2026
Vacances d'été		Fin des cours : samedi 4 juillet 2026	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Les classes vacquent le vendredi 15 mai 2026 et le samedi 16 mai 2026.



MINI-Déembre 2022

Les Actualités dans nos diocèses

[Diocèse d'Aix-Arles](#)

[Diocèse de Digne](#)

[Diocèse de Gap -Embrun](#)



DDEC AIX DIGNE GAP
Direction Diocésaine de
l'Enseignement Catholique
d'Aix-Digne-Gap

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SIDEC.

[Se désinscrire](#)



© 2019 SIDEC